

SOBRIÉTÉ

Minimiser l'artificialisation par l'optimisation de la ressource foncière



Part de bâtiments conservés (%)

✓ DÉFINITION

Part des bâtiments conservés.

✓ MÉTHODE DE CALCUL

$$\frac{\text{Surface de plancher de bâtiments conservés}}{\text{Surface de bâtiments neufs créés} + \text{Surface de bâtiments conservés}} \times 100$$

Dans le cas d'un bâtiment partiellement conservé (façade par exemple, ou part d'un bâtiment), il conviendra de justifier d'une intégration partielle ou totale de la surface de plancher.

✓ INTERPRÉTATION

Cet indicateur vise à évaluer l'effort réalisé en faveur de la conservation de l'existant. Le renseignement d'une valeur nulle sera interprété de deux manières : 1) démolition totale Nota : le porteur de projet justifiera son choix de démolition totale (arrêté de péril...); 2) absence de bâtiments sur l'opération avant la phase d'aménagement. Au-delà de l'indicateur, ces choix d'aménagement sont à analyser à la lumière des engagements du référentiel : enjeux de sobriété, de qualité urbaine, paysagère et architecturale, enjeux patrimoniales propres au site, etc.

✓ SOURCE DES DONNÉES

Diagnostic initial du projet et programmation.

Type d'indicateur

Résultat

Thématique

Recyclage urbain

Engagements associés

6 10 13 18

Étape



Pour aller plus loin

CREBA : centre de ressources pour la réhabilitation responsable du bâti ancien rehabilitation-bati-ancien.fr/